

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA FORET (UC-PIF)
PROJET FA/GEF

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊTS
(AMI n°001/MEDD/IDA/FA/GEF/UC-PIF/EPM/BAK/2021/SC)

Poste : Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Sauvegardes Sociales et Environnementales du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF)

Source de financement : TFA9933

Date de publication : 04/05/2021

1. Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC), suite à son engagement avéré dans le processus de préparation à la Réduction des Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+), a été sélectionnée en 2010 comme l'un des huit premiers Pays Pilotes du Programme d'Investissement pour la Forêt (PIF), l'une des quatre fenêtres de financement des Fonds d'Investissement pour le Climat mis en place en 2008 pour anticiper le Fonds Vert pour le Climat devenu opérationnel seulement depuis la COP 21 de 2015 (Accord de Paris).

Le Programme d'Investissement pour la Forêt vise à financer les actions qui contribuent à éliminer les causes directes et sous-jacentes de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, à promouvoir la gestion durable des forêts, et à lutter contre la pauvreté.

Le PIF de la RDC a été décliné en deux projets, à savoir : (i) Le Projet de Gestion Améliorée des Paysages Forestiers (PGAPF) appuyé par la Banque mondiale (BM) pour un montant total de 37,7 millions d'USD dont 800 dollars avait été alloués à la préparation du projet.

(ii) Le Projet REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS) qui est appuyé par la BAD pour un montant total de 22,3 millions d'USD dont 800 mille dollars avaient été alloués à la préparation du projet.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu de la Banque mondiale, un don additionnel de 18,2 millions USD pour la mise en œuvre Projet Intégré REDD+ dans la Province du Maï-Ndombe (PIREDD/Maï-Ndombe) dont la zone d'intervention couvre quatre autres Territoires non pris en compte par le Projet - Parent. Il s'agit des Territoires d'Inongo, de Kiri, de Kutu et d'Oshwe. Le Consortium FRMi/WWC a été sélectionné pour assurer la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée dans le cadre de ce fonds additionnel. Ce fonds additionnel finance les activités similaires à celles financées par la Composante 1 du Projet Parent PGAPF avec des activités complémentaires concernant les cultures pérennes et touchant aux questions de planification familiale et celles liées aux peuples autochtones.

En vue de prendre en compte, l'aspect lié à la conservation de la biodiversité et au renforcement des activités du PIREDD/MND, le programme a obtenu un second financement, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dont la Banque mondiale fait office d'administrateur, en tant que financement additionnel (FA) au PGAPF pour un montant de 6 210 046 USD en vue de renforcer les investissements en cours dans la Province du Maï-Ndombe dans le but de contribuer à mieux atteindre l'objectif de développement du Projet-Parent.

Les dispositions de la mise en œuvre de ces projets prévoient une équipe dédiée qui assure la coordination technique et la gestion financière du projet. Cette équipe de coordination du PIF (Banque africaine de développement et de la Banque mondiale), comprend une équipe permanente composée d'un Coordonnateur, un Assistant du Coordonnateur, Assistant Administratif quatre Experts techniques locaux (pour le Suivi et Evaluation, la Communication, le Suivi des Impacts Socio-Environnementaux et le SIG), un Auditeur Interne, deux Experts en Passation de Marchés, deux Comptables, un Expert en Logistique et un personnel d'appui. Cette équipe couvre le projet de la Banque africaine de développement, et celui de la Banque mondiale, et les coûts sont partagés entre les deux institutions.

Les présents Termes de référence sont élaborés dans le cadre de la mise en œuvre des projets des financements additionnels au PGAPF, et concernent le poste d'Assistant (e) en Sauvegardes Socio-environnementales.

La mission d'un Assistant (e) Socio-environmentaliste de la Coordination du PIF sera d'appuyer le Spécialiste Principal en Sauvegardes Sociales et Environnementales de l'UC-PIF dans la mise en œuvre des mesures de gestion des risques sociaux et environnementaux liés aux activités du projet, y compris notamment la mise en œuvre des instruments spécifiques produits et autres plans d'action de mitigation des risques sociaux et environnementaux.

2. Mission du Consultant

L'Assistant (e) en Sauvegardes Environnementales et Sociales est rattaché(e) administrativement au Coordonnateur National de l'UC-PIF et placé (e) sous le lien fonctionnel du Spécialiste principal Social et Environnemental du PIF pour assurer principalement les fonctions interdépendantes suivantes :

- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-Environnementales, élaborer la matrice de suivi des impacts socio-environnementaux des projets ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-Environnementales, élaborer le plan de suivi-évaluation du projet et en assurer l'opérationnalisation ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-Environnementales, assurer la collecte des indicateurs de base pour le suivi des activités du projet ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales, élaborer à l'attention du Coordonnateur National des rapports périodiques assortis de propositions conséquentes sur l'état d'exécution des activités de suivi des impacts socio-environnementaux des projets ;
- S'assurer de la mise en place effective des dispositifs institutionnels nécessaires pour coordonner l'intégration des aspects environnementaux et sociaux dans la mise en œuvre des activités ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales, gérer les risques et les co-bénéfices sociaux et environnementaux des activités du projet ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales, suivre, collecter et remonter les informations sur les modalités de traitement des doléances et réclamations des personnes affectées et concernées par le projet dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes produit par le PIF ;
- S'assurer de la bonne exécution des mesures de sauvegardes et piloter le mécanisme de gestion des plaintes y associé ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales, contribuer à la production, révision, mise en place des comités de mise en œuvre et de suivi des instruments spécifiques ;
- Produire des plans de travail et des rapports réguliers sur les avancées de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales, travailler en étroite collaboration avec les coordinations provinciales, les Agences Locales d'Exécution et les Entreprises pour s'assurer que les mesures préconisées en matière de gestion des risques et impacts sociaux et environnementaux sont respectées comme repris dans les instruments spécifiques ;
- Participer à l'organisation et au suivi des campagnes de sensibilisation et d'information à l'endroit des populations riveraines aux chantiers sur la gestion des risques sociaux et environnementaux ;
- Etablir et maintenir une bonne entente et collaboration avec les experts dédiés des projets et experts en Sauvegardes Environnementales et Sociales dans la collecte et le partage des informations ainsi que dans la conduite des activités avec les partenaires (MOD, entreprises et prestataires) ;
- En collaboration avec l'expert principal en sauvegardes Socio-environnementales participe dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'action VBG et participer à la mise en œuvre et au suivi des mesures de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) dans les sites ;
- En collaboration avec l'expert principal en Sauvegardes Socio-environnementales participer à l'actualisation des instruments des sauvegardes du PIF ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées en matière de mise en œuvre des activités sociales et environnementales du projet.

3. Résultats entendus

L'Assistant (e) sera amené à produire de multiples documents pendant la durée de sa mission. Parmi ces livrables, un certain nombre seront archivés et constitueront la base de son évaluation de performance :

- Feuilles de route de sa mission ;
- Notes techniques à l'initiative personnelle et/ou à la demande de la hiérarchie ;
- Rapports de suivi-évaluation des impacts socio-environnementaux des projets ;
- Notes d'analyse et de synthèse sur des problématiques pertinentes.

4. Profil du Consultant (e)

Le (la) Consultant (e) doit être un consultant individuel et répondre au profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+ 5 en Environnement, en économie de l'environnement, en sciences sociales ou autres formations d'un niveau et contenu équivalents ou pertinents ;

- Avoir au minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans un domaine pertinent en rapport avec l'environnement, le développement durable et les changements climatiques et projet de développement.
- Démontrer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de suivi de mise en œuvre des instruments E&S dans un projet ;
- Démontrer d'une expérience en suivi - évaluation sociale et/ou environnementale de projets ;
- Justifier d'une expérience en animation, sensibilisation, mobilisation et gestion communautaire ;
- Démontrer d'une connaissance dans l'élaboration des documents des sauvegardes ;
- Avoir de bonnes connaissances sur les dispositions de gestion des risques environnementaux et sociaux des bailleurs de fonds principalement la politique opérationnelle et ou les normes des Sauvegardes Environnementales et Sociales de la Banque ;
- Avoir une capacité de pensée stratégique et de planification ;
- Bonne maîtrise de la rédaction des rapports de mis en œuvre S&E des projets et ou programmes
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique

Les principales aptitudes et compétences exigées se résument comme suit :

- Avoir une bonne connaissance du processus REDD+ tant sur le plan International que National ;
- Avoir travaillé dans un projet de développement et participé dans la mise en œuvre des instruments des sauvegardes (CGES/EIE/PGES, CPR/PAR, CPPA/PPA, MGP etc.) ;
- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Démontrer une capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Grande capacité d'analyse qualitative et quantitative ;
- Maîtrise des outils d'analyse statistique ;
- Excellente aptitude à communiquer oralement et par écrit ;
- Aptitude dans la production des rapports de suivi Environnemental et Social ;
- Avoir une bonne capacité à traduire le travail analytique en conseils stratégiques et recommandations opérationnelles ;
- Avoir un esprit d'initiative, d'innovation et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d'acteurs.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de 12 mois, avec possibilité de renouvellement.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), invite les Consultants individuels à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (**Eléments constitutifs du dossier : La lettre de motivation et le Curriculum vitae signés, NB : Après vérification, la Coordination du PIF rejettera les dossiers des candidats avec fausses informations ou ne contenant pas tous les éléments constitutifs du dossier.**)

Les candidats intéressés peuvent obtenir d'autres informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00' à 15h00' (heures locales) ou nous écrire à l'adresse e-mail : ucpif.rdc@gmail.com.

La méthode de sélection est « Le Consultant Individuel » conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FIP) de la Banque mondiale, en date de Juillet 2016, Révisions Novembre 2017 et Octobre 2018, disponible sur www.worldbank.org/procure. ».

Les manifestations d'intérêts sont **rédigées en langue française** et doivent parvenir, par courrier ou par E-mail, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 mai 2021** et porter clairement la mention « **AMI n°001/MEDD/IDA/FA/GEF/PIF/EPM/BAK/2021/SC - Services d'un Assistant (e) en Sauvegardes Sociales et Environnementales du PIF** ».

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

A Monsieur le Coordonnateur du PIF

« Immeubles LE PARADISO »,

N° 90A-90B, 5^{ème} Niveau, Local 501, Boulevard du 30 juin

A Kinshasa/Gombe

Téléphone : (+243) 827859777

E-mail : ucpif.rdc@gmail.com.

Clément VANGU LUTETE

